

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2018

---

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1396)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 1239

présenté par  
Mme Avia

-----

### ARTICLE 17

À la seconde phrase de l'alinéa 16, substituer aux mots :

« cette dernière »

les mots :

« ce professionnel ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.